

SOUSSION AU COMITÉ PERMANENT  
DES AFFAIRES GOUVERNEMENTALES

PROJET DE LOI 276, *LOI DE 2021 SUR LE SOUTIEN  
À LA RELANCE ET À LA COMPÉTITIVITÉ*

Date: le 17 mai 2021

Queens Park, Toronto

par

**ENTITÉ 4**

14 845, RUE YONGE, BUREAU 310  
AURORA ONTARIO L4G 2H6

## Introduction

Il nous fait plaisir d'avoir l'occasion de nous exprimer devant le Comité permanent des affaires gouvernementales sur le *projet de loi 276 sur le soutien à la relance et à la compétitivité – Loi de 2021 édictant et modifiant diverses lois*.

L'Entité 4 est l'une des six entités de planification des services de santé en français mandatées par le ministère de la Santé de l'Ontario pour améliorer l'accès à des services de santé en français.

Le territoire que dessert l'Entité 4 correspond aux aires de service des agences de services à domicile et en milieu communautaire du Centre, de Simcoe Nord Muskoka et du Centre-Est. Auparavant, notre territoire correspondait aux aires de service des RLISS du Centre, de Simcoe Nord Muskoka et du Centre-Est.

Depuis 2010, les entités de planification des services de santé en français de l'Ontario travaillent en collaboration avec des partenaires aux niveaux local, régional et provincial pour développer des services de santé adaptés aux réalités auxquelles font face les communautés que nous desservons.

Nos liens étroits avec les communautés francophones nous aident à comprendre les besoins des francophones et de leurs proches-aidants en matière de santé.

## **Projet de loi 276, Loi de 2021 sur le soutien à la relance et à la compétitivité**

Le projet de loi que vous étudiez aujourd'hui a une portée d'envergure avec ses recommandations pour moderniser divers règlements et soutenir la relance économique de l'Ontario suite à la pandémie de la COVID-19. Plusieurs de ces changements réglementaires ne touchent pas notre travail directement, cependant, l'Entité 4 aimerait se prononcer sur l'annexe 9 du projet de loi 276.

### **Annexe 9. La Loi sur les services en français**

L'annexe modifie la définition de « organisme gouvernemental » figurant dans la *Loi sur les services en français* pour permettre la désignation des foyers municipaux et des foyers communs en tant qu'organismes offrant des services publics.

Le projet de loi 276 permet d'étendre aux foyers municipaux et aux foyers communs l'éligibilité à la désignation en vertu de la *Loi sur les services en français*.

La désignation est un processus volontaire couronné par la reconnaissance officielle du Gouvernement de l'Ontario de la capacité et de l'engagement continu d'un organisme à offrir des services en français de haute qualité. Le processus de désignation est la pierre angulaire de la pérennisation des services en français.

La maison de soins de longue durée Bendale Acres, l'un de nos partenaires, est un établissement géré par la Ville de Toronto qui mérite que l'on reconnaisse l'excellent travail du personnel du Pavillon Omer Deslauriers principalement occupée par des résidents francophones. D'ailleurs, le modèle Bendale Acres est reconnu comme une meilleure pratique pour l'offre de soins de longue durée à des résidents de langue officielle en situation minoritaire.

L'Entité 4 accueille cet élargissement du règlement avec plaisir et reconnaît les bénéfices potentiels pour les communautés francophones de l'Ontario.

### **Les communautés francophones de l'Ontario**

L'Ontario abrite le plus grand nombre de francophones au Canada hors Québec. Actuellement, plus de 622 000 francophones habitent en Ontario.

La riche diversité des communautés francophones sur le territoire de l'Entité 4 se traduit par une variété et une complexité des besoins en matière de santé. La région du Grand Toronto compte une importante représentation de communautés ethnoculturelles et de nouveaux arrivants qui ne cesse de s'accroître. Un peu plus au nord, la région de Simcoe Nord Muskoka abrite l'une des plus anciennes communautés francophones au Canada, présente depuis plus de 400 ans.

Selon les données du recensement de 2016, en moyenne, la population francophone de l'Ontario est plus âgée que la population générale. Les francophones de 65 ans et plus représentent une proportion de 19,5% de leur groupe, contre une proportion de 16,2% d'individus de 65 ans et plus de la population totale.

### **La langue compte dans les soins de longue durée**

La pandémie de la COVID-19 a levé le voile sur l'indéniable vulnérabilité des résidents de maisons de soins de longue durée. La vulnérabilité des aînés francophones est exacerbée par le fait que, souvent, la perte d'une langue seconde survient avec l'âge. De plus, les aînés francophones et leurs familles font souvent face à un choix difficile lorsqu'il s'agit de recevoir des soins de longue durée : choisir une résidence qui répond à leurs besoins linguistiques et culturels, ou choisir un endroit plus près de chez eux.

Il y a un besoin grandissant pour des soins de longue durée culturellement et linguistiquement adaptés pour les francophones. Communiquer dans la langue du

patient a des bienfaits physiques et cognitifs sur les résidents en réduisant l'isolement social et le taux de dépression, et en diminuant le nombre de chutes et d'hospitalisations.

## **Conclusion**

Étendre aux foyers municipaux et aux foyers communs la possibilité d'obtenir une désignation pour les services en français envoie un message clair aux communautés francophones quant à l'engagement continu du gouvernement et du fournisseur de service envers les aînés francophones. Nous remercions le gouvernement de l'Ontario pour cet engagement.

Pour plus d'information, prière de contacter :

Lisa Gotell

Directrice générale

Entité 4

14845, rue Yonge, bureau 310

Aurora, ON L4G 6H8